

La Bibliothèque universitaire a pour activité la collecte, la conservation, l'organisation, la gestion et la diffusion de l'information pour toute la communauté universitaire

Une bibliothèque au service de La communauté universitaire



➤ Conditions d'accès :

-Etudiants, Enseignants, Chercheurs, Personnel ATS
- Public extérieur (Universitaires, chercheurs)
pour consultation sur place.

➤ Inscription :

Pour bénéficier des prestations de la BU, l'inscription est obligatoire a toutes les catégories de lecteurs

La carte de lecteur ou d'étudiant est strictement personnelle. Vous êtes responsable des opérations effectuées en votre nom. Ne prêtez pas votre carte. Signalez toute perte ou vol.

➤ Accès WIFI

La bibliothèque est équipée de bornes WIFI.

➤ Services en ligne :

- Inscription en ligne
- Inscription aux ressources numériques
- Actualité de la bibliothèque
- Suggestions d'achat
- interroger le catalogue général
- Accès à distance aux ressources numériques
- Service contacte en ligne
- La diffusion sélective de l'information
- La liste des nouvelles acquisitions
- Foire aux questions

Renseignement à distance accessible à tout moment

bu@umtmo.dz

UNIVERSITE « MOULOUD MAMMERRI »

De TIZI- OUZOU



Bibliothèque Universitaire

GUIDE DU LECTEUR

2023

Jours et horaires d'ouverture :

Pour les salles de lecture et les médiathèques

du Dimanche au Jeudi : de 08H00 à 18H00

et le Samedi : de 09H30 à 16h00

Pour les autres services :

du Dimanche au Jeudi : de 08H30 à 16H00

Contact: Tel /Fax: 026 18 61 40

E-mail: bu@umtmo.dz

Site Web : <https://www.umtmo.dz/bibliotheque/>

Facebook : bibliothèque Universitaire UMMTO Bastos

Adresse : Bibliothèque Centrale de l'Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou, Campus Universitaire HASNAOUA

2

➤ Localisation des espaces et services :

La bibliothèque universitaire est constituée de quatre niveaux :

Au rez-de-chaussée se trouve :

- Accueil et réception
- Service des acquisitions
- Service de traitement bibliographique
- Service de la recherche / Périodiques/ Dépôt de thèses
- Banque de prêt des thèses
- Inscriptions et quitus.
- Espace aux personnes à besoins spécifique

1^{er} étage se trouve :

- Direction
- Secrétariat
- Cellule informatique
- Service ressources numériques
- Salle de lecture 01
- Banque de prêt (ouvrages de tronc commun technologie)

2eme étage se trouve :

- Salle internet enseignants et post-graduant
- Banque de prêt des ouvrages en langue arabe
- Salle des usuels
- Salle de lecture 02
- Salle de lecture pour enseignants

3eme étage se trouve :

- Salle internet étudiants en fin de cycle
- Banque de prêt des ouvrages en langues étrangères
- Salle de lecture 03

Du bon usage de la bibliothèque

La bibliothèque est un lieu de travail où le calme et le silence doivent être respectés, à l'intérieur Il est strictement interdit de : fumer, utiliser le portable, accéder aux balcons, faire de bruit, consommer des aliments, jouer aux jeux, déplacer les tables et les chaises, se regrouper dans les allées ,salir les lieux et s'adonner à la détérioration des lieux et des installations

Le personnel de la bibliothèque est à votre disposition pour tout renseignement et orientation

Recherche automatisée : le service est doté de plusieurs ordinateurs pour des éventuelles recherches informatisées et une assistance aux utilisateurs est assurée par le personnel de la bibliothèque.

Recherche à distance :: <https://www.ummto.dz/opac/>

➤ Ressources numériques :

 <https://www.sndl.cerist.dz/>

Système National de documentation en ligne :
Votre portail d'accès aux ressources numériques nationales et internationales en ligne,

 <https://www.ummto.dz/dspace/>

Le dépôt institutionnel de l'UMMTO est une archive numérique de toute la production scientifique de l'Université.



<https://www.ccdz.cerist.dz/>

Catalogue Collectif Algérie est un catalogue national qui regroupe l'ensemble des fonds documentaires des bibliothèques algériennes



<https://www.pnst.cerist.dz/>

Le Portail National de Signalement des Thèses (PNST) est un dispositif visant la prise en charge de la production scientifique nationale en matière de thèses,



<https://st.igraa.opu.dz/>

Bibliothèque numérique IQRAA



www.pdoc-dz.com

Plat de forme Documentaire Algérienne



<https://www.asjp.cerist.dz/>

La Plateforme Algérienne des Articles Scientifique



➤ L'orientation et la communication des documents :

1/Prêt de monographie (Livres) :

Etudiants en graduation : 1 livre pour 15jours (Renouvelable une semaine) +un prêt interne.

. Etudiants en post-graduation et enseignants : 2 livres pour 15jours (Renouvelable) +un prêt interne.

2/Prêt des périodiques : réez de chaussée, aile droit

Consultation sur place : carte d'étudiant exigée

3/Prêt des thèses : au rez de chaussée aile gauche

Consultation sur place : carte d'étudiant exigée

4/Prêt des usuels : au 2^{ème} étage, aile gauche

Consultation sur place : carte d'étudiant exigée

5/Prêt des documents électroniques :

Consultation sur place : carte d'étudiant exigée

6/Les Salles médiathèques : Consulter Internet :

Médiathèque au 2^{ème} étage : réservée aux enseignants et post-graduation

Médiathèque au 3^{ème} étage : réservée aux étudiants de fin de cycle,

➤ Animation/Formation

La Bibliothèque abrite des manifestations scientifiques et culturelles et organise des formations aux profit des utilisateurs et de personnel bibliothécaire.

➤ Extrait du règlement intérieur

Article21 : tout retard dans la restitution des documents est sujet aux sanctions suivantes :

A. Communication sur place :

- D'un (1) jour à une semaine de retard : 3 mois d'exclusion des services de la bibliothèque.
- D'une semaine à un mois de retard : six mois d'exclusion des services de la bibliothèque.
- Au-delà d'un mois de retard : six mois d'exclusion des services de la bibliothèque.

B. Prêt à l'extérieur :

- de un jour à une semaine de retard : 1 mois d'exclusion des services de la bibliothèque.
- D'une semaine à un mois de retard : trois mois d'exclusion des services de la bibliothèque.
- Au-delà d'un mois de retard : six mois d'exclusion des services de la bibliothèque.

NB : en cas de récidive, la sanction peut être, selon le cas, l'exclusion définitive des services de la bibliothèque universitaire sous peine de poursuites disciplinaires.

Article 22 : Tout document de la bibliothèque ayant fait l'objet d'une détérioration ou perte, par la faute du lecteur, doit être remplacé par le même document. Le délai maximum accordé au lecteur pour remplacer le document est d'un mois.

Dans le cas contraire, le document doit être remboursé conformément un barème établi.

Le Quitus : Ce document qui attestera que vous êtes en règle vis à vis de la BU vous sera délivré si vous avez restitué ou remboursé tous les documents empruntés.

- Pour valider un dossier universitaire, dans le cas d'une demande de transfert vers une autre Université ou restitution de diplôme vous devez être en règle vis-à-vis de la BU.
- Une fois qu'un quitus vous aura été délivré, vous ne pourrez plus bénéficier des services de la BU et la restitution de la carte de lecteur est obligatoire.